

🌐 **Stage dans les écoles primaires de Bristol (Grande-Bretagne)**
Action mise en place avec le soutien de l'Association Bordeaux-Bristol



Le stage est ouvert aux étudiants de Master 1 mention « premier degré » et se déroulera du 20 janvier 2020 au 31 janvier 2020.

Les étudiants suivront l'emploi du temps (8h15-15h15) d'une classe dans une école primaire de Bristol ou de ses environs pendant deux semaines. Après un temps d'observation (une semaine le plus souvent), ils seront invités à assurer tout ou partie de l'enseignement dans cette classe, en présence de l'enseignant titulaire avec, la plupart du temps, une présentation de la ville de Bordeaux et sa région à assurer. La période d'observation et de pratique ainsi que les contenus seront négociés au cas par cas avec l'enseignant anglais.

Programme du stage :

Le stage comprend :

- l'observation de classes dans les écoles de Bristol et ses environs dont le niveau correspond à l'école élémentaire française (de 3 à 11 ans) ;
- la conduite d'une séance d'enseignement préparée par l'étudiant avec l'aide du tuteur local (enseignant titulaire) avant son arrivée. L'enseignant titulaire assistera à cette séance et fera part, dans la mesure du possible, de ses observations ;
- la conduite de séances de français langue étrangère, en particulier sur des thèmes liés à la vie et l'histoire de Bordeaux et de la région Aquitaine (l'étudiant devra prévoir un projet porteur de la culture régionale avec des supports en français préparés avant le départ : affiches, cartes postales ou touristiques de Bordeaux, contes, supports vidéo, etc.) ;
- la participation à la vie de l'école afin de se familiariser avec le système éducatif anglais tout en améliorant les compétences en langue cible.

Les conditions matérielles :

Notre correspondant de l'Association Bordeaux Bristol s'engage à aider les stagiaires à trouver un hébergement, faciliter la communication avec l'établissement d'accueil avant et pendant le stage, apporter un soutien dans toutes les démarches administratives et logistiques. Il sera présent pour vous orienter à votre arrivée et pendant toute la durée de la mobilité. Les familles d'accueil et l'équipe pédagogique sont très accueillantes et apportent sans relâche leur aide pour le respect des consignes de sécurité très suivies dans les établissements.

Il est indispensable que les stagiaires sélectionnés organisent leur voyage ensemble et prévoient une arrivée groupée à Bristol.

Nous vous rappelons que les stagiaires devront prendre en charge l'ensemble des coûts liés à la mobilité, notamment :

- nourriture et frais de voyage ;
- assurance maladie et frais médicaux non couverts par l'assurance maladie ;
- livres, vêtements et dépenses personnelles ;
- coût du passeport et visa ;
- coût des transports ;
- toute autre dette contractée pendant la période de mobilité.

L'INSPE versera au stagiaire **une aide financière d'un montant de 360 €** à son retour, sur présentation des justificatifs suivants :

- attestation de présence en stage validée par la/le Directrice/eur de l'école ;
- compte rendu de stage dûment complété (délais de remboursement 2 à 3 mois maximum).

Formalités d'entrée :

- pour les ressortissants de l'Union européenne, se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité. Si vous n'êtes pas ressortissants de l'Union européenne, faire une demande de visa : <https://www.visa4uk.fco.gov.uk/home/welcome> ;
- se munir de la carte européenne d'assurance maladie. Les hôpitaux publics dans le cadre du N.H.S (National Health Service), de même que les soins dispensés par un médecin généraliste, sont accessibles à tous et gratuits en cas d'urgence médicale (maladie ou accident survenu sur le territoire britannique) pour les touristes français, qu'ils résident en France ou dans un pays de l'Union Européenne. Se présenter dans une « Surgery » pour obtenir un rendez-vous avec un médecin généraliste (plus communément connu sous le nom de GP ou General Practitioner).
- **Se munir obligatoirement d'un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) qui pourra vous être demandé dans les écoles. Pensez à en faire la demande sur le site internet : www.cjn.justice.gouv.fr**

Autres informations pratiques :

- La [carte ISIC](#) prouve le statut de l'étudiant dans le monde entier et permet de bénéficier de tous les avantages, services, réductions pour les transports, hébergements, culture, loisirs, etc.
- Monnaie locale : £1 = 1,16€ (source Boursorama.com)

☞ Consultez les « conseils aux voyageurs » du ministère des Affaires étrangères et du développement international sur le site : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/royaume-uni-12351/>

Avant votre départ seront établis un contrat financier et un contrat de mobilité. Nous vous invitons à consulter les conditions générales ainsi que l'engagement qualité du Kit de Mobilité ci-après.

La candidature :

Les étudiants doivent transmettre leur dossier de candidature accompagné des pièces demandées pour le **vendredi 11 octobre 2019** à midi (heure de Paris) au plus tard au service des relations internationales et de la recherche de l'INSPE d'Aquitaine (Château Bourran, 2ème étage – bureau 201).

Le dossier de candidature peut être téléchargé sur le site de l'INSPE d'Aquitaine, rubrique International > « Partir en mobilité »

(<http://www.espe-aquitaine.fr/partir-en-mobilite>)